



## 15ème législature

<b>Question N° : 43909</b>	<b>De Mme Sandra Boëlle ( Les Républicains - Paris )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Solidarités et santé</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt;maladies</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Cancer du poumons chez les femmes</b>	<b>Analyse &gt; Cancer du poumons chez les femmes.</b>
Question publiée au JO le : <b>01/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les cas de cancer du poumon qui progressent de façon exponentielle chez les femmes. Le Collège des pneumologues des hôpitaux généraux a publié, 20 ans après l'étude KPB-2000 et 10 ans après KPB-2010, un état des lieux des profils des patients atteints d'un cancer du poumon, en France. L'édition 2020 porte sur 9 000 patients, ce qui représente près de 20 % des nouveaux cas chaque année en France. Il en résulte qu'en 2000, le cancer du poumon touchait les femmes dans 16 % des cas ; en 2020, c'est plus de 34 %. Cette augmentation est clairement à relier à l'augmentation du tabagisme chez les femmes. Le tabac est bien à l'origine de ces cancers dans plus de 85 % des cas. Il est la première cause de cancer du poumon. Aux États-Unis d'Amérique, le cancer du poumon est déjà devenu la première cause de mortalité par cancer chez la femme. Il n'est pas impensable que cela le devienne en France. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les actions de prévention que le Gouvernement va mettre en place afin d'enrayer cette progression très inquiétante du nombre de cancer des poumons chez les femmes.